

Formation dépannage électrique : installations domestiques et tertiaires

L'électricité est un « outil » aujourd'hui omniprésent dans nos vies personnelles et professionnelles. L'absence d'électricité, faisant suite à un défaut par exemple, nous fait ressentir à quel point cette énergie est indispensable.

Une maintenance efficace des installations électriques permet ainsi de limiter au maximum les conséquences (arrêt du travail, perte de clients, etc.) d'une panne d'origine électrique

Personnel concerné

Personnel chargé de la maintenance permanente ou occasionnelle sur des installations électriques tertiaires ou domestiques.

Prérequis

Savoir lire et écrire.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de diagnostiquer et de réparer les principales pannes apparaissant dans une installation électrique tertiaire ou domestique.

Programme

- Les connaissances de base en électricité (tension, intensité du courant électrique, résistance, puissance)
- L'électricité continue et alternative, monophasée et triphasée
- Le matériel électrique (lampes, disjoncteurs, fusibles, interrupteurs, télerupteurs, différentiels, contacteur, etc.)
- Utilisation des appareils de mesure (multimètre, pince ampèremétrique, mesure d'isolement)
- Le principe de la recherche de pannes
- Les principales pannes en électricité tertiaire
- Maintenance préventive
- Exemples, mises en situation, simulations

Durée

De 7 heures soit 1 jour.

Nombre de stagiaires

De 1 à 12 stagiaires.

Formation dépannage électrique : installations domestiques et tertiaires

Méthodes pédagogiques

Sous forme d'échanges, alternance d'apports théoriques avec exercices pratiques de simulation.

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression.
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.

L'organisme de formation

SESAT Formations est :



Habilité à dispenser la formation SST par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS



Conventionné par la CARSAT Centre Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique

Tarifs

- A partir de 150€/jour, nous consulter pour plus de précisions